Certifié conforme à l'original

ABK TRADE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN ACTIF

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

SARL ABK TRADE
70 Avenue Victor Hugo, LOT 223
93300 Aubervilliers
Tél : 01 49 37 96 23
SIRET: 52984861600031 TVA: FR70529848616
CODE NAF: 4791A R.C.S: 529 848 616

Edité le 24/09/2024

ACTIF	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois) Net	%
			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	16 727	14 806	1 921	0,05	3 682	0,10
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	1 012 224	456 175	556 050	13,51	632 253	16,60
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	435 220		435 220	10,57	144 935	3,81
TOTAL (I)	***1 464 171***	***470 981***	***993 191***	24,13	***780 871***	20,50
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	274 411		274 411	6,67	746 277	19,60
Avances & acomptes versés sur commandes	9 438		9 438	0,23		
Clients et comptes rattachés	1 002 937		1 002 937	24,37	904 558	23,75
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 034		5 034	0,12	473	0,01
. Personnel	357		357	0,01	4 790	0,13
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					45 000	1,18
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 567		28 567	0,69	28 610	0,75
. Autres	1 252 023		1 252 023	30,42	365 311	9,59
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	20 000		20 000	0,49	20 000	0,53
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	523 962		523 962	12,73	908 102	23,84
Charges constatées d'avance	6 015		6 015	0,15	4 379	0,11
TOTAL (II)	***3 122 745***		***3 122 745***	75,87	***3 027 500***	79,50
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***4 586 917***	***470 981***	***4 115 936***	100,00	***3 808 371***	100,00

Compte conforme à l'original

ABK TRADE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN PASSIF

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

SARL ABK TRADE
70 Avenue Victor Hugo, LOT 223
93300 Aubervilliers
Tél : 01 49 37 96 23
SIRET: 52984861600031 TVA: FR70529848616
CODE NAF: 4791A R.C.S: 529 848 616

Edité le 24/09/2024

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000)	**2 000**	0,05	**2 000**	0,05
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	200	0,00	200	0,01
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	575 057	13,97	656 325	17,23
Résultat de l'exercice	***86 976***	2,11	***-81 268***	-2,12
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***664 233***	16,14	***577 257***	15,16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	301 449	7,32	434 311	11,40
. Découverts, concours bancaires	291 149	7,07	5 514	0,14
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	4 500	0,11	4 500	0,12
. Associés	28 136	0,68	28 136	0,74
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 359 135	33,02	1 234 991	32,43
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	59 124	1,44	20 200	0,53
. Organismes sociaux	88 262	2,14	43 195	1,13
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 007	0,02		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 350	1,61	224 217	5,89
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 181	0,22	7 224	0,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 243 410	30,21	1 228 827	32,27
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***3 451 703***	83,86	***3 231 114***	84,84
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***4 115 936***	100,00	***3 808 371***	100,00

ABK TRADE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 70 AV VICTOR HUGO
93300 AUBERVILLIERS
529 848 616 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 juin,
À 14 heures,

Les associés de la Société ABK TRADE, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Chaque associé a été convoqué par courrier simple en date du 12 Juin 2024.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur ALLAN BENSOUSSAN, époux BENSOUSSAN, titulaire de 15 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur BRIAN BENSOUSSAN, époux BENSOUSSAN, titulaire de 15 parts sociales en pleine propriété,

- Monsieur KEVIN BENSOUSSAN, époux BENSOUSSAN, titulaire de 170 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur BRIAN BENSOUSSAN, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La feuille de présence,

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,

- Le rapport de gestion établi par la gérance,

- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 86 976 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 976 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	575 057 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	662 033 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 662 033 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

BRIAN BENSOUSSAN
Gérant



ABK TRADE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 70 AV VICTOR HUGO
93300 AUBERVILLIERS
529 848 616 RCS BOBIGNY

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 86 976 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 976 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	575 057 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	662 033 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 662 033 euros.

TROISIEME RÉSOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



ABK TRADE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 70 AV VICTOR HUGO
93300 AUBERVILLIERS
529 848 616 RCS BOBIGNY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 86 976 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 976 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	575 057 euros
Pour former un bénéfice Distribuable de	662 033 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 662 033 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



ABK TRADE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 70 AV VICTOR HUGO
93300 AUBERVILLIERS
529 848 616 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d’affaires a augmenté de 437 813 euros ainsi que les charges d’exploitation qui ont augmenté de 235 222 euros. La conjugaison de ces deux éléments a abouti au passage d’une perte d’exploitation de -48 617 euros à un bénéfice d’exploitation de 157 776 euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2023, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2024 sont les suivants :

Nous espérons poursuivre avec des résultats positifs tout en essayant de contenir les frais généraux afin de permettre le renforcement des capitaux propres de la société.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9 128 374 euros contre 8 690 561 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,04%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 46 981 euros contre 43 177 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,81%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 6 961 639 euros contre 6 352 575 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,59%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 433 541 euros contre 1 123 093 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,64%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 64 484 euros contre 33 039 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 95,18%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 501 034 euros contre 358 371 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 39,81%.

Le montant des charges sociales s'élève à 185 014 euros contre 117 394 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 57,60%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 159 153 euros contre 132 070 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 20,51%.

Le montant des autres charges s'élève à -287 288 euros contre 665 813 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9 017 578 euros contre 8 782 355 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,68%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 157 776 euros contre -48 617 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -41 498 euros (8 758 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 116 278 euros contre -39 859 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -28 295 euros contre -41 409 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 31,67%.

L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice écoulé s'est élevé à 1 007 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 86 976 euros contre une perte de -81 268 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 115 936 euros contre 3 808 371 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 86 976 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 976 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	575 057 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	662 033 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 662 033 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 664 233 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à AUBERVILLIERS,
Le 12 juin 2024

BRIAN BENSOUSSAN
Gérant



ANNEXE

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023 Aux comptes annuels présentée en Euro - Avec comptes substitués Edité le 07/10/2024

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 115 936,00 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 86 975,75 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Frais d'établissement
- Fonds commercial
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif
- Avances aux dirigeants
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Dettes garanties par sûretés réelles
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n˚2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d¸établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*16 727*		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	*801 757*		*69 139*
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*129 280*		*12 049*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*931 037*		*81 188*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*144 935*		
TOTAL	*144 935*		
TOTAL GENERAL	*1 092 699*		*81 188*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*16 727*	*16 727*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			*870 896*	*870 896*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*141 328*	*141 328*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			*1 012 224*	*1 012 224*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		*-290 285*	*435 220*	*144 935*
TOTAL		*-290 285*	*435 220*	*144 935*
TOTAL GENERAL		*-290 285*	*1 464 171*	*1 173 887*

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Elem. sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*13 044*	*1 762*		*14 806*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	*259 733*	*127 248*		*386 981*
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*39 050*	*30 144*		*69 194*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*298 783*	*157 391*		*456 175*
TOTAL GENERAL	*311 828*	*159 153*		*470 981*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exceptionnel**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	*1 762*				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	*127 248*				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*30 144*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*157 391*				
TOTAL GENERAL	*159 153*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*435 220*		*435 220*
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	*1 002 937*	*1 002 937*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*357*	*357*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*28 567*	*28 567*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*1 257 057*	*1 257 057*	
Charges constatées d'avance	*6 015*	*6 015*	
TOTAL GENERAL	*2 730 154*	*2 294 933*	*435 220*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*291 149*	*291 149*		
- plus d'un an	*301 449*	*205 838*	*95 611*	
Emprunts et dettes financières	*4 500*	*4 500*		
Fournisseurs et comptes rattachés	*1 359 135*	*1 359 135*		
Personnel et comptes rattachés	*59 124*	*59 124*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*88 262*	*88 262*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*1 007*	*1 007*		
- T.V.A.	*66 350*	*66 350*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*9 181*	*9 181*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*28 136*	*28 136*		
Autres dettes	*1 243 410*	*1 243 410*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*3 451 703*	*3 356 092*	*95 611*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*132 580*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

8.2 - FRAIS D'ETABLISSEMENT

	Valeurs nettes	Taux d' amortissement
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

8.3 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant

8.4 - INTERETS IMMOBILISES

Montant des intérêts inclus dans le coût de production des immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même:

Désignation	Montant
TOTAL	

8.5 - INTERETS SUR ELEMENTS DE L'ACTIF

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan:

Désignation	Montant
TOTAL	

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - AVANCES AUX DIRIGEANTS

Désignation	Montant origine	Remboursem. antérieurs	Remboursem. exercice	Net

Conditions consenties:

9.2 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*744 263*
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*744 263*

9.3 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*5 212*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*397 877*
Dettes fiscales et sociales	*111 809*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*514 899*

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.4 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*6 015*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*6 015*	

Commentaires:

9.5 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

9.6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

9.7 - PARTS BENEFICIAIRES

Valeur	Nombre

Etendue des droits qu'elles confèrent:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.8 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*9 074 017*
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*54 357*
TOTAL	*9 128 374*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*5 114 041*
Etranger	*4 014 332*
TOTAL	*9 128 374*

9.9 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	*116 278*	
Résultat exceptionnel (et participation)	*-28 295*	
Résultat comptable	*86 976*	

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

10.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers :	
TOTAL	

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*2 000*	*2 000*	*2 000*	*2 000*	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*9 154 969*	*8 703 517*	*6 443 598*	*5 351 593*	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*247 136*	*50 802*	*270 018*	*265 452*	
c) Impôt sur les bénéfices	*1 007*		*46 392*	*54 623*	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*246 129*	*50 802*	*223 626*	*210 829*	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*86 976*	*-81 268*	*145 125*	*160 466*	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*501 034*	*358 371*	*215 314*	*164 872*	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*185 014*	*117 394*	*69 839*	*47 627*	

Observations complémentaires

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires